



# Foyers d'Hébergement

ADM-OP-2022.110

Bénagues, le 16 novembre 2022

**Poste à pourvoir : Accompagnant Educatif et Social /Aide Médico Psychologique (H/F)**  
*(Annexe 10 de la Convention Collective Nationale du 15/03/66)*

**Contrat à durée indéterminée - temps partiel (0.80ETP)**  
**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Fonction	: A.E.S. / A.M.P. 0.80 ETP
Situation Conventiionnelle	: Coefficient de base <b>396</b> (selon annexe 10 Convention Collective du 15 mars 1966).
Lieu d'affectation	: <b>S.A.T.P. Site ESAT La Prairie</b> 1, chemin de la Prairie 09100 PAMIERS
Qualification	: <b>Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social / Aide Médico-Psychologique</b> Permis de Conduire B

## 1. Définition et position hiérarchique

La Section d'Accompagnement à Temps Partiel est sous l'autorité du cadre de direction du secteur Habitat. Le poste dépend du foyer d'hébergement sous la responsable, directe de la responsable de service éducatif, en relation et complémentarité avec les autres personnels de cette section qui travaille en partenariat étroit avec le foyer d'hébergement, les familles des ouvriers et l'ensemble des personnels des ESAT.

Dans ses différentes actions, il associe les usagers en suscitant et en organisant leur participation aux différentes activités proposées en fonction du projet de structure et des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP).

## 2. Missions :

La SATP s'adresse à des ouvriers à temps partiel ESAT qui ne sont pas encore ou plus en mesure d'assurer un travail à temps plein sur les ateliers. Il est donc nécessaire de leur offrir un accueil adapté qui favorise un projet d'adaptation, de retrait progressif d'activité ou qui répondra à un besoin temporaire de diminution de temps. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les ouvriers sur des activités sociales, de loisirs, de soins ou de travail adapté.

Au sein de cette section annexe de l'ESAT (agrément de 16 places) :

- ✓ Vous participez au bien-être physique et psychique, au développement du lien social et au maintien des acquis de chaque personne accompagnée, par le biais d'activités adaptées,
- ✓ Vous veillez à la sécurité des personnes accompagnées,
- ✓ Vous assurez en relation étroite avec l'équipe pluridisciplinaire, un accompagnement éducatif et social,

- ✓ Vous concevez et mettez en œuvre des activités proposées dans le cadre du projet du service,
- ✓ Vous participez à l'élaboration et à la conduite des projets d'accompagnement personnalisés,
- ✓ Vous êtes impliqué(e) dans la vie institutionnelle et le travail d'équipe
- ✓ Vous participez au maillage de partenariats et à la dynamique de réseau interne et externe.

### 3. Attributions :

L'AMP est la tierce personne qui apporte une aide de proximité à l'usager-ouvrier.

- ✓ Vous veillez à son hygiène, assurez sa sécurité et répondez au mieux à ses besoins physiologiques, son bien-être physique et psychologique.
- ✓ Vous élaborez, par délégation du coordonnateur et avec son aide, le PAP de l'usager-ouvrier, et veillez à la mise en œuvre effective du dispositif afférent.
- ✓ Vous contribuez au maintien et au développement de son autonomie, de ses capacités personnelles, relationnelles et de vie sociale.
- ✓ Vous contribuez au maintien et au développement de ses bonnes conditions de vie par l'échange d'informations avec l'ensemble des acteurs impliqués.

### 4. Exigences transverses :

- ✓ Garder la distance nécessaire à tout accompagnement.
- ✓ Agir en conformité avec la réglementation, les projets d'établissement, de service et d'accompagnement personnalisé, à l'élaboration desquels vous participez.
- ✓ Bien connaître chaque personne, prendre en compte les spécificités de chacun (ses capacités, ses difficultés, son rythme, sa sensibilité, ses goûts, ses susceptibilités...) être sensibilisé à la problématique familiale de la personne et s'interroger sur la portée de ses interactions relationnelles.
- ✓ Être à l'écoute de chaque usager-ouvrier, mettre en confiance, considérer chacun comme sujet, auteur et acteur de son projet de vie.
- ✓ Observer, analyser une situation ; déceler un besoin ; repérer une anomalie, une urgence ; évaluer, apprécier la gravité d'une situation et agir en conséquence.
- ✓ Être en lien avec l'ensemble des personnels du service et personnels des établissements annexes : foyer d'hébergement et ESAT et agir en cohérence avec l'ensemble des équipes.

### 5. Diplôme requis : diplôme d'Etat A.E.S. / A.M.P.

**Les candidatures sont à adresser à :**  
**Madame Cécile BERNELIN, Directrice de VISA-CITE**  
**6, Rue du Portail Rouge 09100 PAMIERS**

**Avant le mercredi 07 décembre 2022 – 17 heures.**

